



*La CFDT a voulu et gagné la RTT,
elle saura la défendre et l'étendre*

a déclaré le 15 Décembre le Bureau National Confédéral

Le Bureau National de la CFDT exprime un total désaccord avec les mesures de remise en cause des 35 heures annoncées par le Premier Ministre. En reniant les principes affichés dans le préambule de la loi Fillon sur le dialogue social, elles constituent une véritable rupture dans le système de dialogue social et de négociation dans notre pays.

Ces mesures vont à l'encontre des conceptions de la CFDT sur six points :

- **elles favorisent l'augmentation des heures supplémentaires au détriment du développement de l'emploi. Alors que la CFDT a recherché et obtenu par la RTT la création de 400 000 emplois, le gouvernement fait, lui, le choix du chômage en totale contradiction avec son plan de cohésion sociale.**
- **elles augmentent les inégalités en refusant la mise en place des 35 heures pour 4 millions de salariés des PME-TPE.**
- **elles remettent en cause un progrès social, négocié le plus souvent avec la contrepartie d'une réorganisation du travail et d'une modération salariale.**
- **elles s'ajoutent à l'attaque portée par la suppression du lundi de Pentecôte.**
- **elles font de l'hypothétique recours aux heures supplémentaires imposées par l'employeur, le seul moyen pour les salariés d'augmenter leur rémunération, alors que des négociations salariales sont indispensables.**
- **elles constituent une négation du dialogue social nécessaire à la recherche de l'intérêt collectif, et renvoient les salariés au leurre du face à face avec leur employeur pour déterminer leur durée de travail.**

La CFDT recherchera dans les prochaines semaines les convergences utiles avec les autres organisations syndicales, afin de dénoncer ces projets.

Au-delà de la défense de la durée légale du temps de travail à 35 heures hebdomadaires, la CFDT exige que toutes adaptations à la réglementation, si elles sont nécessaires, se fassent par la négociation de branche et d'entreprise, avec les seules organisations syndicales.

Pour la CFDT, ces évolutions doivent s'inscrire dans les priorités : emploi, réduction des inégalités et amélioration de la vie au travail.

D'ores et déjà le Bureau national de la CFDT décide du principe d'une action avant le débat parlementaire.